

Directives des auteurs pour le secteur industriel

Informations sur les articles des sections « Techniques » et « Produits »

Le magazine professionnel dental labor france s'adresse aux propriétaires de laboratoires dentaires indépendants et aux techniciens dentaires employés. Tous les articles soumis doivent refléter ce facteur dans leur contenu et leur conception. Les sujets possibles sont : études de cas, techniques professionnelles, articles sur la science des matériaux, rapports sur les produits et les matériaux.

Notification pour les entreprises du secteur

Les articles sur les produits et les matériaux doivent être aussi neutres que possible. Nous attachons une grande importance à une communication crédible et de confiance avec le récepteur. D'après notre expérience, le jargon habituel des PR, avec ses superlatifs, ses répétitions de produits et ses mots creux, ne peut satisfaire la majorité des lecteurs. Les techniciens dentaires sont avant tout des artisanalistes et apprécient en conséquence les informations authentiques et pratiques.

Nous vous recommandons de faire attention aux points suivants lors de la réalisation de l'article :

- i. pas de répétition du nom de l'entreprise ;
- ii. pas de répétition non nécessaire du nom du produit (plutôt la désignation neutre du matériau) ;
- iii. les textes doivent être soumis dans leur intégralité ; les modifications de texte et d'image dans la mise en page ne seront pas acceptées après coup ;
- iv. Veuillez vous assurer que le matériel est complet (voir la section structure et forme).
- v. Notez également les formats de fichiers (voir la section manuscrit).
- vi. les photos et autres fichiers d'images doivent être de qualité supérieure (voir la section fichiers d'images et illustrations) ;
- vii. Nous n'acceptons que les articles et contributions exclusifs (voir la section droits d'auteur).
- viii. Veuillez respecter les dates agréées pour la livraison du matériel d'impression.
- ix. Les auteurs doivent être : techniciens dentaires et/ou dentistes (pas les chefs de produit ou les responsables du marketing).

Savoir comment ! Notre guide de l'auteur

1. Structure et forme d'article

En généralement, la structure d'un article se présente comme suit :

- titre ;
- sommaire ;
- indexes ;
- préface ;
- texte d'article formulé avec allocation d'images ;
- numérotation chronologique des illustrations analogue aux noms de fichiers ;
- captions d'images ;
- adresse de correspondance de l'auteur ;
- vita courte et un portrait de l'auteur ;
- bibliographie : auteur, titre, éditeur avec lieu et année de publication, numéro ISBN.

2. Soumission du manuscrit

Veillez délivrer le texte par corriel seulement sous forme de fichier Word.

- Pas de présentations Power Point ;
- pas de fichiers PDF ;
- veuillez ne pas insérer les images dans le texte Word, mais les envoyer dans un fichier séparé !

Soumettre l'article original non encore publié sous forme de manuscrit prêt à être imprimé. La longueur du texte d'un article ou d'une autre contribution ne doit pas excéder 20 000 signes. Il se peut que des contributions plus étendues doivent être partagées. Dans ce cas, chaque partie doit être soumise de manière autonome.

3. Fichiers d'images et illustrations

Le maximum d'images par article est de 40. L'équipe de rédaction porte une grande importance à la qualité des images, qui sont accessibles sous forme électronique (veuillez ne pas éditer, nous le ferons de manière professionnelle). Les images numériques envoyées par corriel (taille max. du fichier : 8 Mo) doivent avoir une résolution d'au moins 300 dpi et une taille min. de 800 x 65 mm. Les formats souhaités sont .jpeg, .tiff ou .eps.

Veillez numéroter les fichiers d'images dans l'ordre chronologique, en analogie avec les numéros des figures et l'ordre dans le texte. L'auteur doit s'assurer que le consentement du patient a été obtenu pour les illustrations et que les droits d'auteur n'ont pas été violés.

4. Évaluation de l'article

Les articles soumis sont évalués par les rédacteurs et un comité de contrôle. Par conséquent, il n'est pas possible de faire des garanties à l'avance en ce qui concerne la publication. Les manuscrits rejetés seront bien entendu renvoyés.

Il n'y a aucune prérogative de publication dans un numéro particulier, sauf si l'article a été spécifiquement demandé pour ce numéro. Les rédacteurs se réservent le droit d'effectuer des modifications stylistiques et/ou des coupes. L'auteur reçoit la vue finale de la mise en page pour approbation en vue de l'impression et peut encore apporter des corrections mineures au texte à ce stade.

5. Droits d'auteur

Nous ne publions que des contributions exclusives, notamment des articles qui n'ont pas été publiés sous la même forme ou sous une forme similaire dans un autre magazine professionnel au cours de l'année écoulée. Après acceptation de l'article inédit, les droits restent acquis à l'éditeur BC Publications International pour la durée du droit d'auteur légal.

L'auteur autorise l'utilisation secondaire et l'octroi de licences pour les traductions, en tant que publications électroniques, dans des livres et des publications spéciales. La publication ailleurs, y compris sous forme de fichiers à télécharger sur Internet, requiert le consentement préalable de l'éditeur.

Veillez envoyer vos documents (textes et photos) par corriel à

Mariella Röhrl via marketing@bc-publications.com

Alternatif via

F +49.(0)89.31 89 05 – 53

Consultez notre site web pour plus d'informations :

www.dental-labor-france.fr